



AGNICO EAGLE

COMITÉ DE SUIVI GOLDEX

RENCONTRE #3

COMPTE RENDU

20 février 2018

Version préliminaire

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 20 février 2018
- ◆ **Durée** : 17h30 à 20H30
- ◆ **Lieu** : Mine Goldex, Entrée principale– poste de garde du puits #2 - 1953, 3^e Avenue Ouest, Val-d’Or
- ◆ **Nombre de participants** : 7 participants

Note : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Thériège de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) souhaite la bienvenue aux participants en cette première rencontre de l’année 2018 et invite Mme Marjolaine Drouin, surintendante environnement et relations avec la communauté à la mine Goldex (ci-après Goldex) à prendre la parole. Mme Drouin remercie les membres de s’être déplacés malgré les conditions météorologiques difficiles et souligne qu’il s’agit de la première rencontre régulière du Comité de suivi (ci-après Comité). Mme Magali Desjardins, conseillère en relations avec la communauté à la mine Goldex, mentionne l’absence de certains membres malgré les confirmations reçues préalablement. M. Thériège mentionne que le quorum n’est pas atteint, mais advenant que des décisions soient nécessaires, celles-ci seront entérinées lors de la prochaine rencontre.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

M. Thériège présente le déroulement proposé et rappelle les objectifs de la rencontre :

- ✓ Faire une mise à jour sur les activités de la mine Goldex ;
- ✓ Échanger, tel que priorisé par le Comité, sur les enjeux rapportés en lien avec la circulation et la sécurité routière ;
- ✓ Présenter les résultats du Café-citoyen tenu avec les voisins le 31 janvier 2018.

TOUR DE TABLE – NOUVELLES DU MILIEU

M. Thériège attire l’attention des membres sur les objectifs du tour de table qui vise à laisser la parole aux membres souhaitant partager des nouvelles d’intérêt pour le Comité et/ou pour les représentants de Goldex.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
J’ai observé des coupes de bois à l’arrière du site. Est-ce que c’est vous ?	Mme Drouin répond que oui, en effet, il s’agit de travaux en lien avec des forages qui seront expliqués ce soir.

ADOPTION DU COMPTE RENDU

Mme Desjardins effectue un rappel sur ce qui a été convenu lors de la rencontre de démarrage du Comité tenue en octobre 2017 quant à l'adoption des comptes rendus. Elle précise qu'un délai de deux semaines est accordé aux membres ayant participé à la rencontre pour émettre des commentaires. En l'absence de commentaire, le compte rendu est alors automatiquement adopté. Advenant le cas où des modifications majeures sont demandées, le compte rendu est alors adopté à la rencontre suivante, après discussions.

Mme Desjardins précise que puisqu'il n'y a pas eu de commentaire sur le compte rendu de la rencontre précédente du Comité, celui-ci est considéré comme étant approuvé.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Desjardins rappelle qu'une demande a été adressée lors de la deuxième rencontre du Comité, à savoir si Goldex peut collaborer à l'étude des effets cumulatifs des activités industrielles sur le bassin versant de l'Harricana. Des démarches ont donc été réalisées auprès de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) qui a mentionné que le sujet ne faisait pas partie des éléments prioritaires pour l'organisme. Toutefois, la directrice sortante y aurait dédié sa thèse de maîtrise, laquelle sera publiée prochainement.

MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DE GOLDEX

Mme Drouin présente une mise à jour sur les opérations de la mine Goldex et souligne que l'année 2017 a été une étape clé pour l'entreprise. Les réalisations comptent entre autres :

- ✓ La coulée de la millionième once d'or qui a eu lieu le 21 décembre dernier à laquelle ont eu la chance de participer 15 employés sélectionnés au hasard ;
- ✓ L'obtention de la certification *Entreprise en santé*, une première pour une entreprise minière au Québec;
- ✓ L'atteinte du cap de deux ans sans accident, incluant les entrepreneurs.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 2.	
La certification <i>Entreprise en santé</i> est émise par qui?	Mme Desjardins précise qu'il s'agit d'une certification du Bureau de normalisation du Québec dont l'audit est très exhaustif.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 3.	
Donc vous surveillez les boîtes à lunch ?	Mme Desjardins mentionne que non. Il s’agit plutôt de sensibilisation auprès des employés. Les actions déployées incluent entre autres une transition des produits offerts dans les machines distributrices du site pour des choix plus santé, une ressource dédiée au projet de certification et la présence d’une kinésiologue disponible pour les employés.

Travaux de forage

Mme Drouin explique aux membres les travaux de forage qui sont effectués depuis février 2018, et ce, pour une durée de huit à dix semaines à trois différents endroits. Ces travaux sont en lien avec l’exploration au sud et avec l’acquisition de connaissances en regard au tassement de sol survenu antérieurement au nord de la route 117.

Travaux de drainage

Mme Drouin présente ensuite les travaux de drainage effectués d’octobre à février à l’avant de la propriété de la mine Goldex. Ces travaux visaient entre autres à niveler le terrain, à améliorer les fossés et à dériver l’écoulement des eaux vers le bassin de captation de Goldex. Ces travaux seront terminés cet hiver et un bassin de pompage sera mis en opération prochainement.

Halde à stérile

Mme Drouin souligne que la demande du certificat d’autorisation (CA) est en cours pour agrandir la halde à stérile située derrière le site de l’entreprise Construction Val-d’Or. Elle explique qu’en raison des types de sols, il est impossible d’élever la halde actuelle, raison pour laquelle un agrandissement est nécessaire.

Initiative Vers un développement minier durable (VDMD)

Mme Drouin mentionne aux membres que Goldex a soumis sa candidature aux prix d’excellence de l’Initiative VDMD. Ces prix sont remis aux entreprises qui se démarquent en matière d’excellence environnementale et d’engagement communautaire. Mme Drouin précise que le projet mis en lumière dans le cadre de ces prix est celui du *Rail Veyor*, qui permet une réduction des émissions des gaz à effet de serre. Mme Drouin se dit aussi très heureuse de la lettre de soutien reçue du Conseil régional en environnement de l’Abitibi-Témiscamingue (CREAT). Enfin, elle précise que l’audit externe, qui se déroule aux trois ans, aura lieu prochainement et s’effectue selon six critères, pour lesquels Goldex avait obtenu une note de A lors du dernier audit.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 4.	
Allez-vous demander des crédits carbone ?	Mme Drouin explique non puisque Goldex n’atteint pas le seuil minimal d’émission pour devoir déclarer ses gaz à effet de serre.
Intervention 5.	
Vous êtes comparés à qui quand vous faites un audit VDMD?	Mme Drouin répond que toutes les entreprises membres de l’Association minière du Canada (AMC) sont conviées à l’initiative VDMD.
Intervention 6.	
Les communautés d’accueil sont différentes ici comparées au Nord par exemple.	Mme Desjardins répond qu’en effet. Toutefois les critères sont les mêmes pour tout le monde.

Acquisition des actifs d’exploration de Corporation Canadian Malartic

Mme Drouin précise l’acquisition récente par Mines Agnico Eagle Ltée (ci-après Agnico) de la totalité des actifs canadiens d’exploration de Corporation Canadian Malartic, qui comprennent entre autres les projets aurifères Kirkland Lake et Hammond Reef. Cette transaction n’inclut donc pas la mine Canadian Malartic ni les actifs connexes comme les projets Odyssey, East Malartic, Midway et East Amphi.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 7.	
Que se passe-t-il avec les caribous ?	Mme Drouin répond qu’un Plan de compensation a été déposé et est toujours en évaluation pour le projet Akasaba Ouest.

MISE À JOUR SUR LES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

M. Théberge invite les membres à ne pas hésiter à demander des compléments d’information aux représentants de Goldex ou à suggérer des sujets à aborder dans le cadre du bloc de présentation faisant une mise à jour sur les opérations, s’ils le jugent pertinent.

Mécanismes d’échanges et de communication

Mme Desjardins dresse un portrait des différents outils de communication et mécanismes d’échanges déployés, dont la distribution du *Bulletin d’information* aux résidents à proximité de la mine, soit environ 100 résidences. Elle souligne aussi la carte postale, un nouvel outil développé tel que proposé par le Comité, permettant aux citoyens d’entrer en communication avec la mine de façon anonyme. Mme Desjardins réitère l’importance de

communiquer sans tarder avec la mine en cas de situation hors de l'ordinaire pour permettre d'améliorer les pratiques et faciliter la mise en place de mesures correctives. Un aide-mémoire aimanté avec les coordonnées de la mine a également été envoyé aux voisins pour faciliter les communications. Mme Desjardins précise enfin que le nouveau site Internet avec une section dédiée aux relations avec le milieu et au Comité de suivi a été mis en ligne, tel que proposé par le Comité. Le site sera évolutif et pourrait être bonifié au fil du temps.

Mme Drouin demande l'avis des membres à savoir si le site Internet répond à leurs attentes.

RÉPONSE
Intervention 8.
Oui, c'est très bien fait.
Intervention 9.
C'est intuitif.
Intervention 10.
Ça répond à nos attentes.

Gestion des signalements

Mme Desjardins mentionne que certaines plaintes ont été adressées à Goldex concernant la conduite inadéquate de certains conducteurs de transport lourd. Elle précise qu'après vérification, il ne s'agit pas de camions de Goldex. Considérant que la construction du chemin est sous la responsabilité de l'entreprise EACOM, les commentaires ont été transmis à leur responsable des relations communautaires.

Étude sur le bruit

De plus, Mme Desjardins informe les membres qu'une démarche est présentement en cours pour répondre aux préoccupations d'un citoyen à l'égard du bruit. Le citoyen a accepté de collaborer à la réalisation d'études et à l'élaboration d'un plan d'action. Même si les résultats connus à ce jour sont préliminaires, les experts ont émis l'hypothèse que le bruit perçu par le citoyen ne proviendrait pas du sol. Il s'agirait plutôt d'un bruit aérien qui pourrait être relié à certains équipements de la mine. L'hypothèse d'un bruit généré par les vibrations dans le sol est donc écartée. Une deuxième étude sera menée cet été, toujours en collaboration avec le citoyen concerné, afin de tenter d'identifier l'équipement et/ou la source en cause, pour ensuite pouvoir évaluer les mesures d'atténuation possibles. Comme un *shut down* complet est prévu cet été, il sera plus facile de tenter de cibler la ou les sources précises. Goldex est d'avis que cette démarche, même si mise en place pour répondre aux préoccupations d'un citoyen, permettra à l'entreprise d'améliorer ses pratiques de façon globale. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est important d'y aller étape par étape, afin d'éviter de mettre en place des mesures d'atténuation qui pourraient faire diverger le bruit vers une autre résidence par exemple.

Étude sur la qualité d'eau de puits

Mme Desjardins offre ensuite une mise à jour sur l'étude en cours concernant la qualité d'eau de puits du secteur. Elle explique que deux puits ont été instrumentés, soit le puits d'un résident qui a accepté de participer à la démarche et un deuxième situé sur la propriété de Goldex. La cueillette de données est terminée et une analyse est actuellement en cours pour tenter de déterminer s'il existe une corrélation entre la qualité de l'eau et les sautages miniers. Une fois les résultats déposés, ceux-ci pourront être présentés au Comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 11.	
Vous n'aviez pas un puits en surveillance sur le chemin de la Mine-École ?	Mme Desjardins répond que oui. Toutefois, le puits situé sur la propriété de Goldex est plus prêt. Il devrait donc permettre d'obtenir des résultats plus justes sur les impacts potentiels.
Intervention 12.	
Une équipe de Goldex avait procédé à des échantillonnages de mon puits avant les travaux pour avoir un portrait en temps zéro.	Mme Desjardins répond que c'est possible. Des échantillonnages aléatoires ont pu avoir lieu à l'époque.

Accident sur le chemin de la Baie-Dorée

Mme Desjardins relate qu'une collision est survenue sur le chemin de la Baie-Dorée, qui n'a fait aucun blessé. Celle-ci explique que cet incident rappelle l'importance d'améliorer la sécurité de ce tronçon et de sensibiliser les employés qui sortent de l'usine à remblais.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 13.	
L'accident est arrivé de soir ou de jour ?	Mme Desjardins répond que l'accident s'est produit de jour. Le conducteur aurait été aveuglé par le soleil.

Mme Desjardins explique que la mine aimerait avoir la participation de deux ou trois personnes volontaires au sein du Comité pour discuter de mesures destinées à prévenir ce type d'accident. Mme Drouin précise que l'objectif est de présenter les pistes de solutions possibles afin que les volontaires puissent aider à prendre une décision et ainsi agir rapidement, sans avoir à attendre la rencontre du Comité de juin. La démarche nécessiterait une rencontre d'échanges et quelques suivis par courriel. M. Castonguay et M. Mullan se portent volontaires. Les pistes de solutions seront par la suite présentées au Comité consultatif de circulation (CCC) de la Ville de Val d'Or pour considération.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 14.	
Est-ce que ce tronçon du chemin de la Baie-Dorée est situé sur le territoire de la Ville ?	Mme Desjardins répond qu'elle vérifiera l'information.
Intervention 15.	
Il sera important de voir si la tenure a été régularisée, surtout s'il arrivait un incident majeur.	Mme Desjardins acquiesce.

Conseil de quartier

Mme Desjardins fait un bilan de la participation de l'équipe de Goldex au dernier conseil de quartier qui a eu lieu le 30 janvier 2018. Elle souligne que l'équipe a été informée de l'existence d'un programme de policier-parrain. Goldex a donc acheminé une lettre à la conseillère du quartier, Mme Morin, afin de solliciter une présence policière accrue dans le secteur de l'entrée principale de la mine (puits #2), à l'intersection de la route 117. Cette demande vise à accroître la sécurité routière dans le secteur.

Café-Citoyen du 31 janvier 2018

Mme Desjardins trace ensuite un bilan positif du Café-Citoyen et se dit très satisfaite de la participation du voisinage à ce rendez-vous. Elle présente ensuite les faits saillants du sondage interactif qui a été mené lors de cet événement :

- ✓ La grande majorité des participants se disent correctement informés à l'égard des activités de la mine Goldex ;
- ✓ Le bulletin d'information distribué par la poste demeure le moyen de communication privilégié des citoyens, alors que le site Internet et le courriel demeurent des moyens de communication appréciés qui méritent d'être davantage développés ;
- ✓ Les principaux sujets d'intérêt des citoyens par rapport à la mine Goldex demeure la façon avec laquelle elle gère les impacts de ses activités sur le milieu et comment elle intervient pour protéger l'environnement.

Mme Desjardins souligne que Goldex s'est engagée à tenir un second Café-Citoyen, qui portera sur les effets à long terme des vibrations, vers le mois d'avril. Elle précise que le bilan, rédigé par Transfert, sera envoyé aux résidents du secteur et qu'un compte rendu plus détaillé sera mis en ligne sur le site Internet de l'entreprise.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 16.	
Vous n'aviez pas déjà une résidence instrumentée (pour suivre les vibrations) ?	Mme Desjardins répond que oui. Toutefois, la résidence en question est dotée d'une sonde sismique seulement, qui à ce jour présente une moyenne de 1 millimètre par seconde (mm/s) et un seul événement enregistré à 2 mm/s (ce qui correspond au seuil de perception de l'oreille humaine).

Mme Drouin mentionne que l'équipe de la mine Goldex a trouvé cet événement très constructif. Les membres du Comité ayant assisté confirment que les gens semblent avoir apprécié l'effort et aimé la formule de la rencontre.

CIRCULATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Théberge mentionne les objectifs de la présentation :

- ✓ Échanger sur les enjeux en lien avec la circulation et la sécurité routière ;
- ✓ S'informer sur les travaux prévus par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (ci-après le MTMDET),
- ✓ Échanger sur des pistes de solution possibles.

M. Théberge dresse la liste des constats émis par le Comité en matière de circulation et de sécurité routière :

- ✓ Volume important aux heures de pointe dans le secteur de l'entrée du puits #2 de la mine Goldex ;
- ✓ Difficulté pour les travailleurs en provenance de Val-d'Or d'effectuer un virage à gauche ;
- ✓ Dépassements dangereux par la voie d'accotement en direction de Val-d'Or ;
- ✓ Problématique de vitesse observée dans le secteur.

Mme Drouin souligne que le MTMDET est une partie prenante importante pour la mine Goldex et remercie M. Jean Iracà, directeur des projets à la Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue du MTMDET de sa présence.

M. Iracà débute sa présentation en précisant le tronçon de la route 117 analysé. Il s'agit d'une analyse des accidents survenus dans le passé. Les données factuelles relatives à l'étude sont :

- ✓ Comptage du nombre de véhicules qui circulent sur une période de 24 h ;
- ✓ Calcul du taux d'accident par million de véhicules qui circulent ;
- ✓ Utilisation de données récentes colligées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2016 ;
- ✓ Présence d'une station de comptage à la sortie du pont du côté est;

COMITÉ DE SUIVI GOLDEX – RENCONTRE #3
COMPTE RENDU

- ✓ La longueur du tronçon analysé est de 1 925 m ;
- ✓ Entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2016, il y a eu 18 accidents répertoriés, c'est-à-dire qui ont fait l'objet d'un rapport de la Sûreté du Québec (SQ) ;
- ✓ 1 seul accident avec blessé grave est survenu à la suite d'une sortie de route ;
- ✓ 3 accidents avec blessé léger sont survenus.

Les constats du MTMDET à la lumière des informations partagées sont :

- ✓ Le débit journalier moyen annuel (DJMA) est stable. Il varie entre 10 200 et 11 100 véhicules par jour pour les cinq dernières années ;
- ✓ Les accidents sont répartis sur tout le tronçon étudié ;
- ✓ Absence de concentration d'accidents déclarés devant l'entrée de la mine Goldex ;
- ✓ Section à 70 km/h du tronçon étudié :
 - ✓ Taux de 0,46 accident par millions de véhicules par kilomètre ;
 - ✓ Taux d'accident sous la moyenne de 2,35 pour ce type de route ;
 - ✓ Taux d'accident sous la limite critique de 2,74 ;
- ✓ Indice de dommage matériel équivalent (IDME) de 2,78 supérieure à l'indice de 2,17 pour des routes similaires en raison de l'accident avec blessure grave ;
- ✓ Section à 90 km/h du tronçon étudié :
 - ✓ Taux de 0,46 accident par millions de véhicules par kilomètre ;
 - ✓ Taux d'accident sous la moyenne de 1,09 pour ce type de route ;
 - ✓ Taux d'accident sous la limite critique de 1,36 ;
- ✓ IDME de 1,28 inférieure à l'indice de 2,17 pour des routes similaires ;
- ✓ Le tronçon étudié est donc jugé non accidentogène.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 17.	
Combien d'accidents mortels ça prend pour faire changer la cote ?	M. Iracà répond que le nombre d'accidents mortels n'est pas le seul critère à la prise de décision du Ministère. Le Ministère appuie ses décisions sur un ensemble de facteurs. De plus, le DJMA utilisé est très conservateur considérant que la station de comptage est située près du pont. De ce fait, cela exclut notamment les véhicules en provenance de l'est qui tournent à l'accès de la mine Goldex ou à l'intersection du chemin de la Mine-Goldex et de la Mine-École. Si ces véhicules avaient été inclus, cela aurait fait diminuer les taux d'accident étant donné que le DJMA est un dénominateur de l'équation de calcul.
Intervention 18.	
Dans le temps de Kepa j'imagine que c'était pire ?	Mme Drouin mentionne ne pas connaître l'impact, mais confirme que le terrain de Kepa a été acquis il y a environ cinq ans.
Intervention 19.	
Donc si les gens pensent que le tronçon est dangereux ce sont des impressions ?	M. Iracà répond qu'en effet la nuance est au niveau des perceptions et du sentiment d'insécurité. Les interventions du Ministère sont basées sur des faits.
Intervention 20.	
C'est difficile de comprendre quand on observe le volume à l'heure de pointe.	M. Iracà souligne qu'il s'agit de deux concepts différents. La présentation d'aujourd'hui porte sur la sécurité routière et non sur la fluidité.
Intervention 21.	
La pancarte du 70 km/h n'est pas très visible, ça mériterait d'être amélioré.	M. Iracà répond qu'il prend note et en informera le Centre de services de Val-d'Or.
Intervention 22.	
Les statistiques d'accidents incluent-elles la direction dans laquelle les véhicules se dirigeaient? Est-ce qu'il y a une constance ou une majorité pour une même direction ?	M. Iracà répond que cette information est présente dans les rapports de police.

IDÉES POUR AMÉLIORER LA SITUATION VÉCUE DANS LE SECTEUR DE LA MINE GOLDEX

Mme Drouin interroge M. Iracà par rapport aux pistes de solution proposées par les citoyens lors du Café- Citoyen :

- ✓ Installer un indicateur de vitesse en temps réel afin de sensibiliser les automobilistes.
 - M. Iracà se dit très ouvert à tout ce qui peut être fait pour améliorer la sécurité en précisant que l'installation de l'appareil indicateur de vitesse est du ressort de la SQ et de la Ville au niveau des équipements ;
- ✓ Améliorer la signalisation au puits #2 de la mine : annoncer l'entrée et la sortie de véhicules à cet endroit précis ;
- ✓ Améliorer l'entretien des accotements : Dans un souci de sécurité pour les cyclistes et les autres utilisateurs ;
- ✓ Connaître les canaux de diffusion de la planification du Ministère.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 23.	
L'accotement est en mauvais état donc lorsque les gens dépassent par la droite c'est dangereux.	M. Iracà rappelle que la manœuvre de dépassement par la droite est illégale. Il comprend que ça peut générer de l'insécurité parce que l'accotement n'est pas aménagé pour cet usage.
Intervention 24.	
On parle de perception, mais il y a eu un décès il y a environ 10 ans. Quelqu'un qui n'a pas dépassé par la droite et qui s'est fait percuter par l'arrière. Je ne comprends donc pas pourquoi vous ne faites pas trois voies.	M. Iracà répond que le Ministère a regardé la possibilité d'aménager des voies de virage à gauche dans les deux sens (VVG2S), mais l'espace nécessaire est insuffisante dans cet environnement bâti.
Intervention 25.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
<p>Cette approche est bien différente des pratiques connues en Santé/Sécurité, qui sont centrées sur la prévention. Le Ministère lui est en mode réactif. Pour les gens du secteur minier c'est très difficile à comprendre.</p>	<p>M. Iracà répond que contrairement à un employeur qui a un certain contrôle sur ses employés, le Ministère, lui, doit agir en considérant l'ensemble des usagers de la route. Les téméraires représentent environ 10 % des usagers et peu importe les mesures prises, ça ne les freinera pas. La seule solution, c'est la sensibilisation et la vigilance policière. Donc le travail du Ministère se fait pour 90 % des gens. De ce nombre, un 5 % correspond aux « élèves modèles » et qui sont attentifs à la signalisation.</p>

Mme Desjardins suggère l'implantation d'une signalisation spécifique pour annoncer l'entrée et la sortie fréquente de véhicules au puits #2. Cette affiche pourrait être défrayée par Goldex avec un message validé par le Ministère. M. Iracà précise que cela pourrait être possible.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 26.	
<p>Des indicateurs clignotants comme à Grand-Remous, ce serait plus efficace.</p>	<p>M. Iracà explique que l'option des feux clignotants jaunes a déjà été étudiée à l'intersection de la route 117, du chemin de la Mine-École et du chemin de la Mine-Goldex. Aucun des sept critères de la norme n'est satisfait pour justifier leur installation.</p>
Intervention 27.	
<p>Quels sont ces critères ?</p>	<p>M. Iracà répond qu'ils incluent, entre autres, une distance de visibilité du panneau d'arrêt sur la route secondaire inférieure à la distance de visibilité d'anticipation de 230 m pour un milieu rural, un pourcentage minimal (60%) de véhicules qui font des manœuvres de virage à gauche et à droite à partir de la route principale, la présence d'un panneau d'arrêt installé sur la route principale contrairement aux attentes des conducteurs, etc.</p>
Intervention 28.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Moi j'ai une préoccupation concernant l'intersection de la route 117 et du chemin de la Mine-École. Quand quelqu'un tourne à gauche et qu'un autre tourne à droite, il ne reste plus d'espace pour ceux qui arrivent trop vite. On a des accrochages de pare-chocs tous les jours. C'est une réalité quotidienne maintenant.	M. Iracà répond qu'il comprend l'insécurité créée par la situation. Cela s'explique entre autres parce qu'il s'agit d'un biseau de décélération et non d'une zone de dépassement.

Les membres sont ensuite questionnés sur la présence de marquage comme des flèches au sol ou de signalisation et ces derniers confirment qu'il n'y en a aucun. M. Iracà propose d'évaluer la situation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 29.	
Il s'agit aussi d'un tronçon très utilisé par les cyclistes, mais les accotements sont très dégradés.	Mme Desjardins interroge M. Iracà à savoir si Goldex pourrait nettoyer les accotements sur une base volontaire. M. Iracà répond que le Ministère est responsable de l'entretien et du balayage des accotements. Il suggère plutôt de communiquer avec le Centre de services de Val-d'Or si les utilisateurs observent une situation particulière.

M. Théberge conclut donc avec un résumé des échanges tenus :

- ✓ Vigilance policière : En cours et pertinente à maintenir ;
- ✓ Indicateur de vitesse : Goldex va valider la faisabilité auprès de la SQ ;
- ✓ Marquage à l'intersection de la route 117 et de Mine-École : Un suivi sera fait par M. Iracà ;
- ✓ Les panneaux pour aviser le débit élevé d'entrées et de sorties pourraient s'avérer pertinents : Goldex fera le suivi auprès du Ministère ;
- ✓ Les demandes d'interventions relatives au nettoyage et au balayage des accotements de la route 117 peuvent être communiquées au Centre de services de Val-d'Or du Ministère.

M. Iracà souligne que le taux de succès des indicateurs de vitesse est augmenté lorsqu'utilisé de façon sporadique. Autrement, l'effet est éphémère parce qu'après un certain temps les gens le banalisent. Une opération de trois ou quatre jours répartis durant l'année est donc plus efficace que de le laisser en place pendant un mois par exemple.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 30.	
L'effet montagnes russes des butons est-ce que ce sera réglé ?	M. Iracà répond que le Ministère est au fait du « vallonnement » et effectue un suivi périodique.
Intervention 31.	
Les accotements, il faudra les remettre en état.	M. Iracà mentionne qu'un projet de réfection de la route est présentement à l'étude.
Intervention 32.	
Si les accotements sont mal en point, en tant que cycliste on se colle à la ligne blanche et donc ça augmente le risque d'accident.	M. Iracà répond que c'est bien noté.

PRÉSENTATION SUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'ENTRÉE DE LA VILLE DE VAL D'OR

En réponse aux préoccupations du milieu, M. Iracà présente les faits saillants en lien avec l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'entrée de la Ville, notamment :

- ✓ Il s'agit d'une solution très sécuritaire ;
- ✓ Permet de conserver un niveau de fluidité intéressant ;
- ✓ Projet en collaboration avec la Ville de Val-d'Or ;
- ✓ Le carrefour prévu sera à anneaux doubles, ce qui veut dire que les véhicules pourront entrer et sortir côte à côte du carrefour, à l'exception du transport lourd.

Il poursuit en soulignant que les travaux sont prévus de l'été à la fin de l'automne 2018. Aucune fermeture complète de la route 117 n'est prévue. La limite de vitesse permise durant les travaux sera de 50 km/h et un espace sera prévu pour les utilisateurs de la Route verte.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 33.	
Lorsqu'il y a des bretelles pour ceux qui tournent à droite comme au coin d'Uniboard c'est aidant.	M. Iracà répond que ce n'est pas nécessaire pour les carrefours à anneaux doubles.

COMITÉ DE SUIVI GOLDEX – RENCONTRE #3
 COMPTE RENDU

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 34.	
Pensez-vous que les travaux de construction vont augmenter le trafic sur le chemin de la Baie-Dorée? Parce que les deux grosses courbes sont vraiment dangereuses.	M. Iracà répond que le Ministère ne va pas détourner les usagers vers le chemin de la Baie-Dorée. Toutefois, ces derniers pourraient développer de nouvelles habitudes.
Intervention 35.	
Tous ces terrains-là, ce sont des terres publiques?	M. Iracà répond qu'il y a effectivement des terrains publics au nord du carrefour et qu'il y a eu des acquisitions pour permettre l'aménagement du carrefour giratoire en collaboration avec la Ville de Val-d'Or.
Intervention 36.	
On voit déjà du déboisement dans ce secteur.	M. Iracà répond par l'affirmative. Il s'agit de travaux pour permettre de déplacer les services publics appelés travaux de libération de l'emprise avant que les travaux d'aménagement du carrefour giratoire puissent commencer.

M. Iracà interroge maintenant les membres du Comité à savoir s'ils ont des questions.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 37.	
Est-ce que la voie de contournement Sud sera asphaltée au complet ?	M. Iracà indique que cette rue est sous la responsabilité de la Ville de Val-d'Or. C'est cette dernière qui peut répondre à cette question.
Intervention 38.	
C'est vraiment bien, c'est super clair.	
Intervention 39.	
Merci, c'est apprécié.	
Intervention 40.	
Merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer, c'est très apprécié.	

BIODIVERSITÉ

Mme Desjardins présente les exigences de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) en matière de biodiversité, auxquelles les entreprises doivent se soumettre. Elle indique que les membres du Comité seront éventuellement appelés à commenter le *Plan de conservation de la biodiversité locale*. Ce Plan sera par ailleurs publié sur le site Internet de Goldex, une fois que la rubrique « Environnement » sera complétée.

Mme Desjardins explique ensuite les actions de protection qui sont réalisées par Goldex, dont :

- ✓ Plan de compensation sur le caribou forestier ;
- ✓ Registre d'observation annuelle d'espèces à statut;
- ✓ Attention particulière aux espèces aquatiques envahissantes.

Mme Drouin explique qu'un comité régional formé de la mine Canadian Malartic, de la mine LaRonde et de Goldex a été créé pour unir les efforts et augmenter les retombées positives. Des projets seront développés en collaboration avec des organisations de la région comme la Grande Ourse, l'Organisme de Bassin-Versant de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ) et Technobois pour la construction de ruches d'abeilles et la mise en place de stations de lavage de bateaux. Mme Desjardins souligne que Goldex siègera désormais sur la table de concertation de l'OBVAJ, siège occupé anciennement par l'équipe corporative d'Agnico.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 41.	
Le lavage de bateaux devrait être obligatoire. Au Mont-Tremblant par exemple, c'est 300 \$ pour la mise à l'eau d'une embarcation avec un lavage obligatoire avant et après. Je trouve ça très intéressant de voir que vous allez dans ce sens.	Mme Drouin répond que si la Ville veut s'unir à Goldex dans ce projet, elle sera la bienvenue.

PLANIFICATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Mme Desjardins propose de faire un retour sur le thème de la circulation en juin pour partager l'état d'avancement des solutions discutées. La date de cette rencontre sera convenue prochainement avec les membres. Mme Drouin interroge aussi les membres sur leurs intérêts pour la visite des parcs à résidus. Les membres s'entendent pour dire que le parc à proximité de la forêt récréative pourrait être intéressant à visiter.

VARIA

Mme Desjardins annonce au Comité qu'elle quitte son poste au sein de l'équipe de Goldex pour de nouveaux défis professionnels. Elle mentionne que ce fut un immense plaisir d'avoir collaboré à la mise sur pied du Comité de suivi et à son démarrage. Les membres lui souhaitent le meilleur des succès dans ses nouveaux projets.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE

Intervention 42.

Merci beaucoup d’avoir invité le Ministère, on n’a jamais la chance d’échanger avec eux.
--

MOT DE LA FIN

Mme Desjardins remercie les membres pour leur présence. Mme Drouin souligne que les objectifs de la rencontre ont été atteints et que les commentaires des participants ont été très appréciés. Elle souligne que les suivis seront assurés malgré le départ de Mme Desjardins et que Transfert poursuivra son mandat d’accompagnement du Comité. M. Théberge conclut en remerciant les membres du Comité pour leur participation.

POINTS DE SUIVIS

RAPPEL ET SUIVIS À VENIR :

Il a été convenu de :

- ✓ Mettre en place, en collaboration avec le comité, des mesures pour réduire les risques d'accident sur le chemin de la Baie-Doré ;
 - *Messieurs Glen Mullan et Raynald Castonguay se sont portés volontaires pour faire partie de ce comité et ils proposent de contacter aussi M. Régis Côté.*
- ✓ Vérifier si le chemin de la Baie-Dorée est sous la responsabilité de la Ville ;

Vérification faite, l'emprise du chemin de la Baie-Dorée appartient à la Ville de Val-d'Or jusqu'à l'intersection de la route 117. Le nouveau tracé du chemin de la Baie-Dorée face à l'usine de béton de remblais est donc de tenure municipale.
- ✓ Définir les solutions potentielles discutées en matière de circulation et de sécurité routière avec les intervenants identifiés et présenter un suivi au Comité en juin :
 - Vigilance policière : En cours et pertinente à maintenir ;
 - Indicateur de vitesse : Goldex va valider la faisabilité auprès de la SQ ;
 - Marquage à l'intersection de la route 117 et de Mine-École : Un suivi sera fait par M. Iracà ;
 - Les panneaux pour aviser le haut volume d'entrées et de sorties pourraient s'avérer pertinents : Goldex fera le suivi auprès du Ministère ;
 - Les questions relatives au nettoyage et au balayage des accotements de la route 117 peuvent être communiquées au bureau de Val-d'Or du Ministère.
- ✓ Rendre public le *Plan de conservation de la biodiversité locale* une fois la rubrique « Environnement » implantée sur le site Internet de l'entreprise.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

- M. Danny Burbridge
- M. Glen Mullan
- M. Stephen Authier
- M. Raynald Castonguay
- Mme Ann-Julie Charbonneau
- M. Yves Dufour
- M. Guillaume Pilote

MINE GOLDEX

- Mme Magali Desjardins, Conseillère en relations avec la communauté
- Mme Marjolaine Drouin, Surintendante, environnement et relations avec la communauté

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- M. Benoît Théberge, Animateur
- Mme Véronique Lévis, Rapporteuse

EXPERT INVITÉ

- M. Jean Iracà, directeur des projets, Direction des projets, Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



AGNICO EAGLE

RENCONTRE #3

COMITÉ DE SUIVI GOLDEX

ENTRÉE PRINCIPALE DE LA MINE GOLDEX – POSTE DE GARDE DU PUIITS #2

1953, 3^e AVENUE OUEST, VAL-D'OR

MARDI, 20 FÉVRIER 2018 – 17 H 30

(UN SOUPER CHAUD SERA SERVI À PARTIR DE 17 H 15)

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Mise à jour sur les opérations et les relations avec le milieu
- PAUSE
- Mise en contexte et présentation du ministère des Transports du Québec sur le thème de la circulation et de la sécurité routière
- Discussion sur les idées pour améliorer la situation vécue dans le secteur de la mine Goldex
- Planification de la prochaine rencontre
- Varia et mot de la fin

ANNEXE III

PRÉSENTATION DE MINE GOLDEX



Plan de la rencontre



- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Mise à jour de Goldex – Activités, relations avec le milieu et biodiversité
- PAUSE
- Présentation du ministère des Transports du Québec sur le thème de la circulation et de la sécurité routière
- Échange sur les pistes d'amélioration possibles en matière de sécurité routière dans le secteur de Goldex
- Planification de la prochaine rencontre, varia et mot de la fin

Retour sur la dernière rencontre

- Approbation du compte-rendu de la rencontre du 28 novembre



COMPTES-RENDUS ET RAPPORTS

Comptes-rendus des rencontres

Le déroulement de chaque réunion du Comité de suivi est consigné dans un compte-rendu qui inclut en annexe : l'ordre du jour de la réunion, la liste des participants présents et les documents présentés dans le cadre de la réunion.

Tous les comptes-rendus sont révisés et approuvés par les membres avant d'être rendus publics.

Pour consulter un compte-rendu, cliquez sur l'année et ensuite la date de la réunion recherchée.

2017	2018
<ul style="list-style-type: none">• 20 septembre 2017 - Rencontre de position• 12 octobre 2017 - Rencontre complémentaire de création• 24 octobre 2017 - Rencontre de démarrage• 28 novembre 2017 - Rencontre de planification 2018 incluant une visite de la mine Goldex	

Mine Goldex | Comité de suivi

3

Tour de table Nouvelles du milieu

Mine Goldex | Comité de suivi

4

Mise à jour sur les activités

Mine Goldex | Comité de suivi

5

Mise à jour sur les activités de Goldex

- 1 million d'onces d'or
- Certification Entreprise en santé



- 2 ans sans accident



Mine Goldex | Comité de suivi

6

Mise à jour sur les activités de Goldex



Travaux de forage



Mine Goldex | Comité de suivi

7

Mise à jour sur les activités de Goldex



- Travaux de drainage
- Halde à stérile
- Fermeture temporaire du pont de la rivière Bourlamaque
- VDMD :
 - Dépôt de candidature pour le Prix d'excellence
 - Audit externe



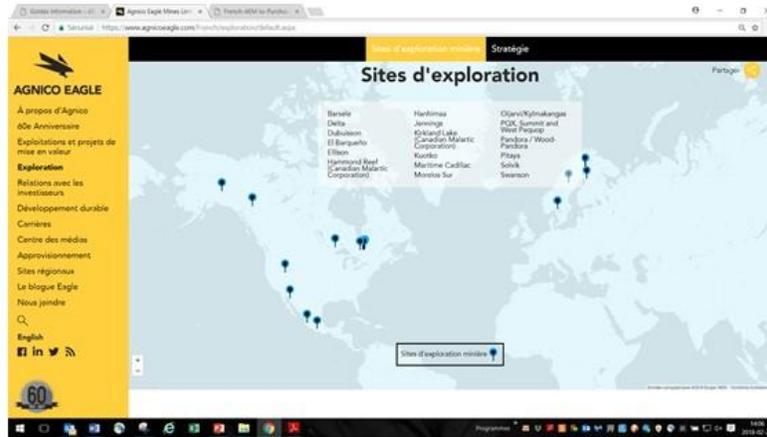
Mine Goldex | Comité de suivi

8



Mise à jour sur les activités d'Agnico Eagle

Acquisition par Mine Agnico Eagle des actifs d'exploration canadiens de Corporation Canadian Malartic



Mine Goldex | Comité de suivi

9



Mise à jour sur les relations avec la communauté

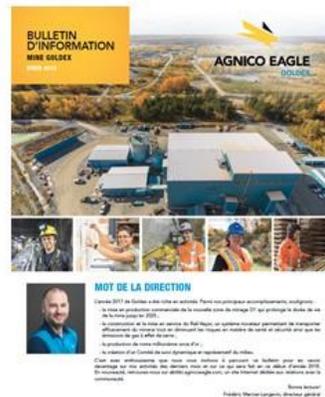
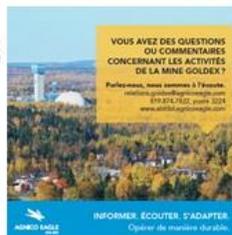
Mine Goldex | Comité de suivi

10

Mise à jour sur les relations avec la communauté

Mécanisme d'échange et de communication

- Bulletin d'information – Hiver 2018
- Aimant
- Carte postale
- Site Web régional : <http://abitibi.agnicoeagle.com/>



Mise à jour sur les relations avec la communauté

Bilan de la gestion des signalements

- Enjeu de visibilité près du puits #1
- Étude sur la qualité d'eau de puits
- Étude sur le bruit
- Accident sur le ch. de la Baie-Dorée



Suivi

- Suivi sur la demande relative aux effets cumulatifs sur le bassin versant de l'Harricana

Mise à jour sur les relations avec la communauté

Autres activités

- Conseil de quartier - 30 janvier
 - Démarche avec le policier-parrain du district
- Café-Citoyen – 31 janvier



Mine Goldex | Comité de suivi

13

Bilan du Café-Citoyen

Des commentaires éclairants

- La grande majorité des participants se disent **correctement informés** à l'égard des activités de la mine Goldex.
- Le **bulletin d'information** distribué par la poste demeure le moyen de communication privilégié des citoyens, alors que le **site Internet et le courriel** demeurent des moyens de communication appréciés et qui méritent d'être davantage développés.
- Les **principaux sujets d'intérêt** des citoyens par rapport à la mine Goldex demeure la façon avec laquelle elle gère **les impacts de ses activités sur le milieu** et comment elle intervient pour protéger **l'environnement**.

Mine Goldex | Comité de suivi

14

Biodiversité

Mine Goldex | Comité de suivi

15

Biodiversité

Exigences VDMD

- L'engagement envers la conservation de la biodiversité a été communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernés ;
- L'établissement a consulté les principales communautés d'intérêts sur les activités de gestion de la conservation de la biodiversité ou les a invitées à y participer ;
- L'établissement contribue à la conservation de la biodiversité avec les communautés d'intérêts ou d'autres organismes de conservation de la biodiversité (locaux, régionaux ou nationaux) ;
- Les avis des communautés d'intérêts sur les rapports relatifs à la conservation de la biodiversité sont sollicités activement.

Mine Goldex | Comité de suivi

16

Biodiversité

Plan de conservation de la biodiversité local - Goldex

Protéger les habitats d'espèces floristiques et fauniques à statut

- Registre des observations /an : 4 mammifères, 2 reptiles, ~ 100 oiseaux (Parc Sud et Manitou) dont 1 espèce menacée (Hirondelle de rivage)



Protéger la flore indigène : cartographie par l'OBVAJ des espèces exotiques envahissantes en 2015 et 2016

Évaluer la fréquentation du site par la faune : trappe de castors et relocalisation de la marmotte commune

Conserver les habitats à haute valeur ajoutée environnementale et sociale :

- Minimiser l'empreinte écologique des nouveaux projets sur l'habitat : restauration du site Manitou, Akasaba avec un plan de compensation des milieux humides et du caribou
- Préserver la faune piscicole : études sur la qualité de l'eau pour les ministères, entretien systèmes eaux usées
- Préserver et surveiller la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine : limiter le nombre de jours d'écoulement de l'effluent, travaux avec barrière à sédiments

Mine Goldex | Comité de suivi

17

Biodiversité

Plan de conservation de la biodiversité régional – Agnico Eagle



Mine Goldex | Comité de suivi

18



PAUSE

Mine Goldex | Comité de suivi

19



Circulation et sécurité routière

Mine Goldex | Comité de suivi

20

Circulation et sécurité routière

Rappel des objectifs

- Échanger sur les enjeux en lien avec la circulation et la sécurité routière
- S'informer sur les travaux prévus par le MTQ
- Échanger sur des pistes de solution possibles

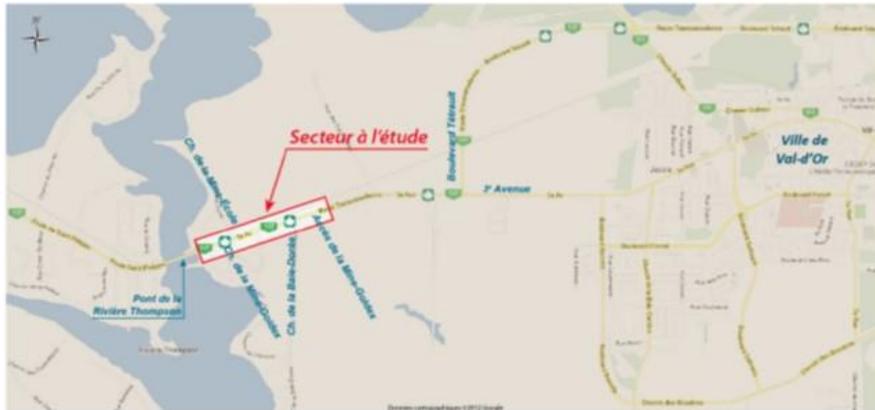
Circulation et sécurité routière

Mise en contexte

- Volume important aux heures de pointe dans le secteur de l'entrée du puits #2 de la mine Goldex ;
- Difficulté pour les travailleurs en provenance de Val-d'Or d'effectuer un virage à gauche;
- Dépassements dangereux par la voie d'accotement en direction de Val-d'Or;
- Problématique de vitesse observée dans le secteur.

Circulation et sécurité routière

Figure 1.1 : Localisation du secteur à l'étude



**Présentation de M. Jean Iracà, directeur des projets
Direction des projets
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports**

Pistes de solutions proposées par le milieu

Mine Goldex | Comité de suivi

25

Pistes de solutions proposées

Améliorer la signalisation

- Annoncer les entrées et sorties fréquentes de véhicules à cet endroit précis

Installer un indicateur de vitesse en temps réel

- Sensibilisation des automobilistes

Améliorer l'entretien des accotements

- Dans un souci de sécurité pour les cyclistes et les autres utilisateurs

Connaître les canaux de diffusion de la planification du MTQ

Mine Goldex | Comité de suivi

26

Planification de la prochaine rencontre

Mine Goldex | Comité de suivi

27

Planification de la prochaine rencontre

RENCONTRES	DATES
Rencontre # 4 Environnement et visite du parc à résidus	Juin 2018
Rencontre # 5 Retombées économiques	Octobre 2018

Mine Goldex | Comité de suivi

28



Varia

Agnico Eagle | Comité de suivi

29



Mot de la fin

Mine Goldex | Comité de suivi

30

COMITÉ DE SUIVI GOLDEX – RENCONTRE #3
COMPTE RENDU



Mine Goldex | Comité de suivi